

BRONZE PATINÉ | BROWN BRONZE



BRONZE DORÉ | BRONZE GOLD



BRONZE NICKELÉ | BRONZE NICKEL

## DECLARATION DE CONFORMITÉ

Le constructeur :  
OBJET INSOLITE DIFFUSION  
89 rue de Sèvres - 75006 PARIS

Déclare que le :  
Luminaire portatif à usage général de type lampe à  
poser : Réf. **KALIS**

Prévu pour être équipé de 1 lampe à incandescence  
de 100 W max Culot E27 - Classe II - IP20 - 230 V 

Est conforme aux dispositions de la directive «DBT» du  
conseil des Communautés Européennes incluant les derniers  
amendements ainsi qu'au décret transposant cette directive  
dans le droit français :

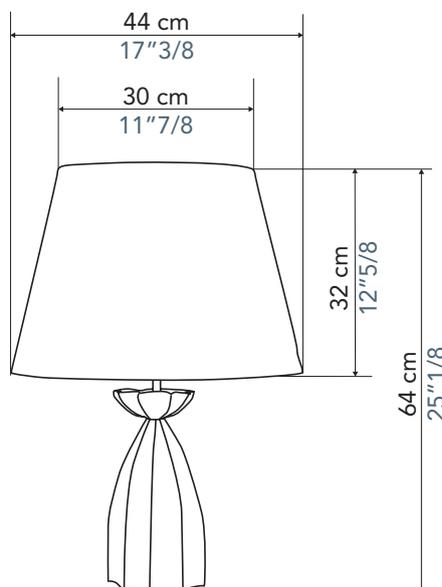
Directive 73/23/CEE du 19/02/1973  
Modifiée par Directive 93/68/CEE du 22/07/1993  
Décret Français 95-1081 du 03/10/1995

A été conçu et construit en accord avec la norme  
Harmonisée suivante :

NF - EN 60.598-1 (2005) NF - EN 60.598-2-4 (1999)

Luminaires - Règles particulières  
Luminaires portatifs à usage général  
Modifiée par Directive 93/68/CEE du 22/07/1993  
Décret Français 95-1081 du 03/10/1995

## LAMPE KALIS



### LUXURY



PIERRE

BLANC

### TOILE



TAUPE

CRAIE

MASTIC

ÉCRUE

### TOILE CHINÉE



BEIGE

GRIS

### JAPON



AUTOMNE

PERLE

BLANC

### TAFFETAS



GALET

SAHARA

SEIGLE

LIÈGE



ANIS

SAUGE

OCÉAN

GRIS MARINE

BORDEAUX



NOISETTE

CARAMEL

VIEUX ROSE

BRIQUE

FUMÉE

### NUANCIER ABAT-JOUR COLOR CHART FOR SHADES